



Pacte civique

Flash Info

Gueule de bois !

Dans notre Flash info d'après 1^{er} tour des législatives nous titrions « Gueule de bois ou opportunité pour changer ? ». Au soir du 2^e tour, la réponse est claire : c'est *la gueule de bois* ! Il y a, à cela, trois raisons cumulatives.

D'abord une abstention massive

Le taux d'abstention s'accroît entre le 1^{er} (52,5 %) et le 2^e tour (53,8 %) des législatives, sans toutefois atteindre le niveau du 2^e tour de 2017 (57,4 %). Plus d'un électeur sur deux n'a pas participé à ce scrutin, alors même que les principales formations politiques en avaient dramatisé les enjeux. Plus grave encore, les classes d'âge les plus jeunes sont les championnes de l'abstention : au 1^{er} tour des législatives : 75 % pour les 18-24 ans et encore 65 % pour les 25-34 ans. N'insistons pas sur la menace que l'abstention de masse fait peser sur l'existence même d'une démocratie dans notre pays.

Ensuite une percée historique du Rassemblement national

8 députés en 2017, 89 en 2022 ! Un séisme dont on ne mesure pas encore tous les effets ! Un drame qu'on voit déjà à l'œuvre : Marine Le Pen délaisse la présidence du parti pour celle du groupe parlementaire. Ce marchepied idéal en vue de 2027 apporte à la fois une tribune publique et des moyens financiers. Le rôle facile d'opposant systématique permettra à ce parti de ne pas se salir les mains, quoiqu'il en coûte à l'électeur.

Ajoutons que la responsabilité du délitement catastrophique du « front républicain » est largement partagée, *Ensemble* et *NUPES* ayant rivalisé d'ambiguïté dans les recommandations adressées à leurs électeurs.

Enfin un risque grave de paralysie politique

La composition de la nouvelle Assemblée marque un indéniable renouvellement bien que le pourcentage de femmes recule légèrement. Mais la répartition des sièges entre les 3 blocs apparus à la présidentielle rend la gouvernabilité du pays très problématique. Écoutons François Ruffin, député sortant LFI largement réélu, lors de son intervention sur LCI : « *Le pays est bloqué... Emmanuel Macron n'a pas de légitimité pour imposer son projet, Marine Le Pen n'a pas de légitimité pour imposer son projet. Mais il faut le dire, nous n'avons pas non plus de majorité et de légitimité pour imposer notre projet* ».

On cite souvent l'exemple de Michel Rocard qui est parvenu à gouverner de manière efficace, de 1988 à 1991, tout en ne disposant que d'une majorité relative à l'Assemblée. Sa méthode ? Rechercher et trouver des majorités sur chacun des textes qu'il voulait faire passer ; utiliser abondamment l'article 49-3 qui permet de faire adopter sans vote un texte de loi, en l'absence de majorité pour renverser le gouvernement. Mais la situation n'est plus la même : l'écart qui sépare la coalition présidentielle de la majorité absolue est beaucoup plus important ; et, suite à la réforme constitutionnelle de 2008, le 49-3 ne peut être utilisé qu'une seule fois par session parlementaire.

Restent deux solutions pour le gouvernement.

- ✚ Construire un « pacte de gouvernement » avec une formation extérieure à la coalition présidentielle. Les Républicains apparaissent comme les mieux placés mais, très divisés et en perte de vitesse, ils ne semblent pas prêts à adopter une telle stratégie.
- ✚ Rechercher sur chaque projet de loi une majorité d'idées, ce qui suppose une révision de fond en comble de son programme autour de priorités claires largement approuvées par le corps social et l'opinion.

Cette voie étroite paraît séduisante, mais elle réclame un pilotage extrêmement fin difficile à exercer dans la durée, le moindre faux pas débouchant sur une crise institutionnelle dont l'issue probable est la dissolution de l'Assemblée et la convocation de nouvelles élections, avec ou sans mobilisation de la rue.

La « gueule de bois », on vous disait !

Et pourtant...

Et pourtant, dans ce paysage chaotique, il y a quelques lueurs d'espoir. Tout d'abord cette élection vient rappeler de manière appropriée que la France est un régime parlementaire qui peut permettre à **l'Assemblée nationale de jouer un rôle majeur** dans la conduite de la politique de la nation¹. Le Pacte civique est favorable à ce rééquilibrage institutionnel, source de respiration démocratique. Il n'est pas satisfaisant, comme on l'a vu au cours du précédent quinquennat, que tout se décide à l'Élysée et que l'Assemblée nationale soit, la plupart du temps, une simple chambre d'enregistrement.

Et pourtant, la situation de blocage annoncée ne doit-elle pas favoriser l'émergence progressive et, sans doute, douloureuse, d'une **démocratie de compromis** - sans compromission - ? N'y va-t-il de la survie de notre démocratie dont la pratique actuelle favorise soit la confrontation stérile soit l'abstention massive ? Sur des sujets essentiels (vitaux, pourrait-on dire) tels que les enjeux climatiques et de biodiversité, l'école, la recherche, la santé, la sécurité intérieure et extérieure, le renouveau démocratique, le renforcement de l'Union européenne, la nouvelle situation géopolitique et économique, est-il impossible, en France, de trouver des majorités d'idées et de compromis ?

Le gouvernement et les nouveaux parlementaires, s'ils veulent vraiment répondre aux besoins du pays, n'ont pas d'autre choix que **d'innover, en gardant comme boussole exclusive le bien commun, celui de la France et de ses habitants**.

Notre réaction « à chaud » n'apporte bien sûr aucune solution *clé en mains* à la situation inédite que vit notre pays. Mais il n'est sans doute pas inutile d'ouvrir le débat, entre citoyennes et citoyens, sur les issues possibles que nous imaginons et les recommandations que nous souhaitons adresser au monde politique.

Chères lectrices, chers lecteurs, n'hésitez pas à nous faire parvenir vos réflexions sur contact@pacte-civique.org.

¹ « Le renforcement de Le Pen et de Mélenchon promet des débats houleux mais aussi un renouveau tant attendu de la tradition parlementaire en France », observe le quotidien allemand *Frankfurter Allgemeine Zeitung*.